




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120709-21575-DE-1-1_0
Date de signature : 12/07/12
Date de réception : jeudi 12 juillet 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.762**

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A  
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (PEEP) - ANNEE BUDGETAIRE 2012**

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à M. Jean CHORRO, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Stéphane PAOLI, M. Christian LOUIT à M. Yannick DECARA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 09/07/12

-----

**RAPPORTEUR :** Mme Patricia LARNAUDIE

-

**Politique Publique :** 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

**OBJET :** ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (PEEP) - ANNEE BUDGETAIRE 2012 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction des Affaires Scolaires a été saisie de plusieurs demandes de subventions émanant des écoles élémentaires et maternelles de la Ville dans le cadre de l'organisation de divers projets éducatifs.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission de subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Chaque projet a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur Education Nationale de circonscription.

Vous trouverez, en annexe, le détail des subventions proposées, répertoriées sur un tableau, pour un montant total de 1 850,00 €.

Les subventions allouées seront versées sur le compte des coopératives scolaires de chaque école.

Par ailleurs, l'association de Parents d'Elèves, de l'Enseignement Public (P.E.E.P) a sollicité, au titre de l'année 2012, le renouvellement de la subvention de fonctionnement versée par la Ville.

Il est proposé de renouveler l'aide apportée l'année dernière à cette association, soit la somme de 287,00 € (cf. tableau en annexe 2). 2

Cette proposition a été validée en date du 22 mai 2012.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution de subventions aux coopératives scolaires des écoles de la Ville (*tableau en annexe 1*) pour un montant total de 1 850,00 € ;
- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2012, à l'association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (P.E.E.P) (*tableau en annexe 2*) pour un montant de 2 287,00 € ;
- **DIRE**, que la dépense totale en résultant, soit la somme de 4 137,00 € sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2012 – compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.762 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DE LA VILLE ET A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (PEEP) - ANNEE BUDGETAIRE 2012**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 54</b>
<b>Présents</b>	<b>: 44</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 54</b>
<b>Pour</b>	<b>: 54</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

## ANNEXE 1

### SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LES ECOLES

Exercice budgétaire 2012

ECOLES	OBJET	MONTANT SOLLICITE
CHATEAU DOUBLE ELEMENTAIRE	<b>Projet d'école « Education à la Citoyenneté »</b> sortie scolaire à Couteron sur le site des Eclaireurs de France pour les 112 enfants de l'école	672,00 €
CHATEAU DOUBLE ELEMENTAIRE	<b>Projet d'école « Education à la Citoyenneté »</b> sortie scolaire à Couteron avec 1 nuitée sur le site des éclaireurs de France pour 48 élèves des classes de CP et CE1 les 25 et 26 juin 2012	720,00 €
VAL SAINT ANDRE ELEMENTAIRE	<b>Création BCD de l'école</b>	458,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 850,00 €</b>

*Ligne budgétaire : 92213 6574 1683*

ANNEXE 2

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC  
P.E.E.P.

Exercice budgétaire 2012

<b>ASSOCIATION</b>	<b>OBJET</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Association de parents d'élèves de l'enseignement public P.E.E.P. 7 Rue Marie Mauron 13080 LUYNES	Fonctionnement	2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €
<b>TOTAL</b>		2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €

*Imputation : 92213 – 6574 - 1683*